

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18287 - 71ÈME ANNÉE

Demain à Saint-Joseph

Tous au premier meeting Pour une Réunion nouvelle



Une semaine après le succès populaire à Saint-Denis de la présentation de la liste d'union Pour une Réunion nouvelle, demain le premier meeting à Saint-Joseph.

Une semaine après le succès populaire de la présentation de la liste d'union Pour une Réunion nouvelle, ce sera demain le premier meeting de la liste conduite par Patrick Lebreton. Rendez-vous à Saint-Joseph pour ce qui s'annonce d'ores et déjà comme un temps fort de la campagne des élections régionales à La Réunion.



Pendant la présentation de la liste Pour une Réunion nouvelle.

Dimanche dernier, la salle Candin à Saint-Denis a accueilli la présentation de la liste d'union des forces de Progrès. Pour une Réunion nouvelle s'articule autour de l'union PCR-Progrès actée pour 20 ans. D'autres partis ont répondu à cet appel à l'union : le Parti des radicaux de Gauche, le Mouvement républicain et citoyen ainsi qu'une part importante du Parti socialiste à La Réunion. Aux côtés des organisations politiques, la société civile est une composante de la liste de rassemblement conduite par Patrick Lebreton. Elle est représentée par des organisations comme Terla ou l'Association de défense des intérêts des Réunionnais de l'Est, ainsi que par des personnes.

Tous unis pour un objectif : conduire La Réunion sur le chemin du développement avec un plan sur 20 ans.

Analyse partagée

Les indicateurs sociaux sont connus. Ils dressent le portrait d'un territoire jugé « hors norme » par une étude sur la pauvreté publiée en 2013 par l'INSEE et le Conseil général. Ce sont par exemple un taux de chômage proche de 30 %, près de la moitié de la population en dessous du seuil de pauvreté, plus de 110.000 illettrés, plus de 20.000 familles en attente d'un logement social.

À cette crise sociale s'ajoutent des rendez-vous redoutables. La Réunion sera confrontée en 2017 à la fin du quota sucrier, c'est la me-

nace sur 18.000 emplois. Toujours en 2017, c'est l'incertitude sur l'efficacité du dispositif prévu pour remplacer la défiscalisation. Cette aide de l'État est devenue un soutien essentiel à la construction de logements sociaux.

En 2020, c'est la fin de la dérogation qui maintient l'octroi de mer. Cette taxe protège les produits fabriqués à La Réunion de la concurrence et est une recette très importante pour les collectivités. C'est au cours des années qui viennent que les pays voisins et l'Union européenne appliqueront l'accord de partenariat économique qui intégrera La Réunion dans une zone de libre-échange de plus de 600 millions d'habitants.

Avec le système actuel, La Réunion court à la catastrophe. Une possibilité de changement est ouverte avec le débat sur l'égalité réelle qui commencera après les élections régionales. Il peut déboucher sur une évolution institutionnelle qui permettra de réformer la structure de La Réunion, comme l'avait fait la loi du 19 mars 1946 abolissant le statut colonial. C'est donc un rendez-vous à ne pas rater pour débloquer la situation et espérer sauver La Réunion. Sur la base de cette analyse, l'union a été possible.

Pour une autre politique

C'est le 5 septembre que l'union a été actée. Pour la première fois, le PCR n'est plus la seule organisation politique à mettre en avant la nécessité de proposer des solutions

réunionnaises aux problèmes réunionnais. Le Mouvement Progrès partage cette analyse. C'est un pas décisif dans la construction du rassemblement qui changera La Réunion, comme le CRADS avait réussi à le faire en 1945-1946.

Depuis deux mois, l'union PCR-Progrès n'a donc cessé de se renforcer. Le PRG et le MRC ont élargi le rassemblement, ainsi que 9 sections du Parti socialiste réparties sur toute l'île.

Dimanche dernier, la dynamique de l'union s'est traduite dans la liste Pour une Réunion nouvelle. Elle est le reflet du respect de tous les partenaires, en portant l'idée du renouvellement de la classe politique. Elle s'attache également à représenter la diversité de La Réunion du 21^e siècle. La présence en 4^e position de Laïnaty Ali signifie en effet que pour la première fois, une Réunionnaise d'origine mahoraise sera conseillère régionale.

La présentation s'est faite à Saint-Denis, ville dirigée par un candidat d'une liste concurrente. Cela n'a pas empêché un succès populaire grâce à la participation de nombreux Dionysiens.

Demain, ce sera le premier meeting de la liste. C'est donc une étape importante dans la mobilisation qui s'accroîtra constamment jusqu'au scrutin. La réunion se tiendra à Saint-Joseph. Plusieurs milliers de personnes sont attendues. Ce sera sans nul doute un événement capital de la campagne des élections régionales à La Réunion. Alors demain, tous au meeting !

Édito

L'amendement de Paul Vergès contre le diabète repoussé : scandale à la veille de la Journée mondiale

La Journée mondiale du diabète a lieu le 14 décembre. Cette maladie est un grave problème de santé publique à La Réunion. Elle est parmi les pays au monde les plus touchés, avec un taux de prévalence qui atteint 10 %. Cela place La Réunion au 6^e rang mondial.

Dans ses conditions, la lutte contre le diabète est une priorité. C'est pourquoi le dépistage est mis en avant, afin de traiter au plus vite les personnes touchées, ce qui doit permettre d'éviter les complications très graves de cette maladie.

Mais avec la prévention, il est nécessaire de se pencher sur les causes du diabète. Il est admis que c'est une pathologie qui est liée à une alimentation déséquilibrée, trop riche en sucre ou en matière grasse, et à un manque d'activité physique.

L'excès de sucre est favorisé à La Réunion par une abondance de ce produit dans la nourriture et les boissons. C'est pour qu'à La Réunion et dans les autres régions d'outre-mer, ce taux de sucre soit ramené au même niveau que les normes françaises que Victorin Lurel avait déposé un projet de loi. Il avait été adopté par le Parlement.

Deux ans plus tard, ce texte n'est pas appliqué.

Pour que cesse ce surplace juridique lourd de conséquence sanitaire, Paul Vergès a déposé un amendement pour que les décrets s'appliquent. Malgré le fait que le sénateur de La Réunion ne

soit pas dans la majorité sénatoriale, son amendement a été adopté, ce qui montre que la santé publique est une question qui peut transcender les clivages.

Mais à l'Assemblée nationale, la Commission des Affaires sociales a choisi de repousser cet amendement. À quelques jours de la Journée mondiale du diabète, c'est un véritable scandale.

Force est de constater qu'à l'heure où la lutte contre le diabète est mise en avant dans les médias, cette information n'a pas la place qu'elle mérite. Un Réunionnais sur dix est touché par une maladie, un élu de La Réunion propose un moyen concret de lutter contre cette maladie et sa proposition est repoussée par des députés de France. Comment ne pas être indigné ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Premier meeting de la liste Pour une Réunion nouvelle demain à Saint-Joseph

L'Union renforcée par deux mois de combats communs

Demain, le meeting de Saint-Joseph marquera le lancement de la campagne de la liste Pour une Réunion nouvelle, émanation de l'Union des Forces de Progrès pour le développement et l'égalité. Au cours de ces deux derniers mois, l'union a creusé son sillon, retour sur quelques dates importantes.



27 août 2015, lors du premier meeting unitaire à Sainte-Suzanne.

Le 28 août, le Conseil politique du PCR avait lancé un appel au rassemblement en mettant quelques points en avant, sur la base d'une analyse de la situation et des perspectives.

C'était tout d'abord la réponse à l'urgence sociale (emplois, logements, pouvoir d'achat, illettrisme, services à la personne et à l'environnement) et la lutte contre les inégalités.

C'était ensuite l'avenir de la filière canne-sucre et plus généralement de l'agriculture.

Des mesures de précaution et d'adaptation face aux effets du changement climatique étaient également citées.

Figurait aussi dans les propositions, une nouvelle politique des transports avec un réseau ferré.

Un axe du programme pourrait être la participation à l'élaboration du projet de loi sur l'égalité réelle telle que souhaitée par le président de la République, pour un développement durable, solidaire et respectueux de l'environnement.

Une politique de co-développement

avec les pays voisins était également évoquée.

Pour la composition de la liste, aucun groupe ne pouvait exercer une hégémonie sur les autres.

Le PCR proposait que la mise en œuvre de ce programme serait soutenue par un Comité de parrainage, ouvert à des personnes qui ne souhaitent pas être élues, mais qui veulent participer à la construction de l'avenir de leur pays.

L'union pour 20 ans

Le 5 septembre dernier, le PCR annonçait que Patrick Lebreton, président du Mouvement Progrès, avait répondu à l'appel. Le Parti communiste réunionnais n'est donc plus la seule organisation politique à œuvrer à la prise de conscience de l'importance de ces rendez-vous. Dans un courrier adressé à la direction du PCR, Patrick Lebreton indiquait son soutien aux orientations présentées de longue date par Paul Vergès, et la volonté du Progrès de

s'engager dans une union sur le long terme avec le PCR pour relever les défis qui attendent La Réunion. Dans cette optique, Patrick Lebreton a proposé que Paul Vergès préside le Comité de Parrainage, lieu de réflexion et de débat des Réunionnais qui veulent contribuer à la recherche de solutions.

Le lendemain 6 septembre, Patrick Lebreton annonçait officiellement qu'il acceptait de conduire la liste d'union PCR-Progrès. Les deux partis sont le noyau d'un rassemblement voué à s'élargir, comme l'ont confirmé les soutiens du PRG, du MRC et de la société civile.

Le 27 septembre a eu lieu le premier meeting unitaire à Sainte-Suzanne. Les médias ont compris le message : l'union pour 20 ans. Ces élections régionales constituent la première étape d'un cycle qui passera par l'ensemble des scrutins, afin d'avoir le plus de leviers pour changer la situation à La Réunion.

L'union élargie

Le 4 octobre, 9 sections du Parti socialiste ont rendu public leur ralliement au rassemblement des forces de Progrès.

Le 11 octobre, le second meeting unitaire s'est tenu à Saint-Louis, une commune dirigée par un maire de la plate-forme de la droite. Malgré ce contexte, le succès était au rendez-vous. L'union était donc bien ancrée.

Le 25 octobre, le rassemblement de la jeunesse rappelait que La Réunion de demain sera celle des jeunes d'aujourd'hui. Ces derniers seront des acteurs très importants de cette période de 20 ans qui doit transformer La Réunion.

Le 7 novembre, c'était la présentation de la liste à Saint-Denis. Elle tiendra son premier meeting demain, à Saint-Joseph.

Réconciliation chinoise, fraternité réunionnaise

Il y a une semaine, le 7 novembre, Xi Jinping (Chine) et Ma Ying-jeou (Taïwan) se sont rencontrés. Les images de l'évènement ont fait la une de l'actualité mondiale, donc de La Réunion aussi. La poignée de main a eu lieu à Singapour, en « terrain neutre », et ils n'ont pas usé de leur titre officiel. Les 2 dirigeants ont voulu mettre l'accent sur la symbolique de l'Égalité et du Respect. Après 66 ans de rapport conflictuel entre les « 2 Chine », ce sont-là des gestes significatifs en direction de leur opinion publique. Cette démarche de réconciliation et de fraternité chinoise aura-t-elle pour conséquence le renforcement de la Fraternité Réunionnaise ?

Xi est l'actuel Président de la République Populaire de Chine, fondée officiellement le 1er octobre 1949, après la victoire de Mao, leader du Parti Communiste Chinois et chef de l'Armée Populaire de Libération.

Ma est l'actuel Président de la République de Chine, fondée officiellement le 10 octobre 1912, dont l'un des fondateurs fut le Dr. Sun Yat-sun, dirigeant du Kuomintang qui, officiellement, avait déposé le dernier empereur, mettant fin à un pouvoir dynastique de plusieurs siècles. A sa mort, c'est Chang Kai-chek qui prit la suite.

De fait, le parti de Ma, le Kuomintang, a dirigé la Chine de 1912 jusqu'en 1949, année où il fut vaincu par le Parti de Mao, Chou En-laï, Deng Xiao-ping, etc. Son chef, Chang Kai-chek s'est alors réfugié sur l'île de Formose. Ce dernier a toujours considéré que le gouvernement légal, c'est la République de Chine qui n'a jamais signé de traité de capitulation. Il s'est replié à cet endroit dans l'espoir de reconquérir le territoire perdu quand les conditions seront meilleures.

De son côté, Mao avait également l'intention d'étendre son pouvoir sur tout le territoire chinois dont Formose, désignée comme une province chinoise. Sur le fond, les 2 partis avaient le même rêve de réunifier la Chine mais sous sa direction. Chacun ne voyait qu'une seule solution : l'option militaire. Chang Kai-check avait demandé à ses soldats, où qu'ils se trouvent, de ne pas rendre les armes. Il y en avait même à La Réunion.

Le grand changement est intervenu en 1978

Sous la conduite de Deng Xiao-ping, le PCC appela au rassemblement des Chinois en exaltant la grandeur de la

Chine et la fierté chinoise. Le développement économique et l'ouverture servaient de vecteurs à l'affirmation de l'union nationale et patriotique. Pour lui, la division entre Chinois est un vestige qui devra trouver sa résolution dans une Chine moderne et prospère. Devant le succès des réformes sur le continent, l'appel du large conduisit Taïwan à considérer, en 1991, que le conflit était terminé.

Devant cette victoire idéologique et stratégique inouïe, Deng Xiao-ping reformula la question de Hong Kong, Macao et Formose. Pour faciliter leur intégration, il énonça le principe "Un pays, 2 systèmes". Les Anglais ont rendu Hong Kong, à la Chine, en 1997, après un siècle d'occupation. Le Portugal restitua l'enclave de Macao, l'année suivante. La réintégration de Formose est plus compliquée car une nouvelle génération de responsables politiques prône l'indépendance de l'île et refuse les compromis souscrits par le Kuomintang et le PCC. Souvent ses dirigeants sont issus de la population autochtone qui n'a jamais oublié les exactions des troupes de Chang Kai-check lors de son installation.

Ainsi, le PCC et le Kuomintang, qui se sont tant affrontés, finissent par devenir des alliés.

Voilà pourquoi la poignée de main entre Xi et Ma a été minutieusement millimétrée et lissée à l'extrême : l'objectif est de séduire les unitaires, isoler l'adversaire commun, à Taïwan et dans le monde. Qualifiée d'historique, la poignée de main est le symbole de la réconciliation chinoise. Le geste est empreint de Fraternité et d'Égalité car il ne fait référence à aucun titre officiel. Le mouvement évolue vers d'autres espaces de réconciliation et de fraternisation.

En effet, deux jours après la poignée de main médiatique, un communi-

qué annonce une grande célébration du 150e anniversaire de Sun Yat-sun le 12 novembre 2016. C'est un condensé du combat engagé pour la fraternité chinoise. Sun est présenté comme un "grand héros national, patriote et pionnier de la révolution démocratique chinoise". Les manifestations visent, entre autres, à "sauvegarder la paix à travers le détroit de Taïwan et promouvoir conjointement l'unification pacifique du pays." L'essentiel est dit. Rendez-vous dans un an. N'oublions pas que le pouvoir continental partage déjà le 10 octobre qui est célébré à Taïwan comme la fête nationale, en référence à la première République. Ce récit national est un grand bonheur pour les travailleurs du continent qui cumulent ainsi 10 jours de congés annuels depuis le 1er octobre, fête nationale sur le continent.

Réconciliation chinoise, fraternité réunionnaise ?

Il est indéniable que la réconciliation chinoise dans le détroit de Formose a franchi une étape décisive. La démarche pacifique a un impact mondial. Quelle résonance à La Réunion où le Kuomintang avait ses propres députés ? Ces derniers siégeaient dans un parlement étranger avec la complicité de tous les gouvernements Français successifs. Les Réunionnais descendants de familles chinoises qui se sont divisés en suivant l'un ou l'autre camp doivent, plus que jamais, concentrer leurs énergies à construire la fraternité en Terre réunionnaise, unir la grande famille réunionnaise.

Ary Yée-Chong-Tchi-Kan, auteur de « Réconciliation et Fraternité », Ocean éditions, 2009.

Un procédé pour « une réduction maximale du risque »

Importation de roches pour la NRL : le risque zéro pour la santé n'existe pas

Dans une île tropicale comme La Réunion, peut-on accepter une « réduction maximale du risque » d'introduction d'espèces invasives et de possible menaces pour la santé humaine, ou doit-on exiger le risque zéro ?



Lancé en dépit du bon sens, le projet de la route en mer dite nouvelle route du littoral ou NRL s'est heurté à un problème considérable, celui des matériaux. Car aussi incroyable que cela puisse paraître, les responsables de la NRL ne se sont pas préalablement assurés de disposer des matériaux suffisants pour mener à bien leur projet.

C'est le point de départ de plusieurs manœuvres. La première a consisté à demander l'ouverture de nouvelles carrières. Cette tentative s'est heurtée à d'importantes résistances. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté contre le projet d'une méga-carrière à Bois-Blanc. C'était la première fois qu'une telle mobilisation avait lieu pour protéger un site naturel et la santé des personnes concernées par les nuisances.

C'est alors qu'a été dévoilé un plan B : faire venir des roches de Madagascar. Jusqu'alors, la Région Réunion avait démenti une telle éventualité.

Mais là aussi, les embuches s'accroissent.

Réduction maximale, pas totale

En effet, le Conseil national pour la protection de la nature avait donné un avis défavorable au projet de la NRL. De plus, il avait conseillé de totalement interdire l'importation de roches, compte-tenu du risque de transport d'espèces invasives.

Le maître d'œuvre a donc été mis en demeure de démontrer que les roches importées à La Réunion sont

totalement sans danger.

Réuni le 10 novembre, le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) a examiné les mesures prévues pour répondre à cette obligation. Il a donné un avis favorable. Hier, le préfet a publié un arrêté autorisant l'importation de roches de Madagascar à condition de respecter scrupuleusement le protocole présenté au CODERST.

Dans son communiqué, le préfet précise une chose importante : « les mesures de protection prises visent une réduction maximale du risque d'introduction d'espèces exotiques envahissantes, possibles menaces pour la santé humaine, l'agriculture et la biodiversité de La Réunion ».

C'est donc la reconnaissance qu'il n'existe pas de risque zéro pour cette opération, malgré toutes les mesures proposées.

Épidémies toujours venues de la mer

Dans une île comme La Réunion, cette absence de risque zéro pourra avoir d'importantes conséquences. Notre île se débat déjà avec des problèmes liés aux plantes invasives, toute nouvelle importation sera lourde de conséquences. N'oublions pas que toutes les épidémies sont venues de la mer, ce qui est une des raisons de l'obligation de quarantaine imposée pendant des décennies à tout nouvel arrivant à La Réunion. D'où cette interrogation : l'absence de risque zéro est-elle acceptable ?

Décision du Parlement de l'État de Queensland en Australie

Interdiction des déversements de déchets dans la Grande Barrière de Corail

Le WWF Australie et l'Australian Marine Conservation Society (AMCS) se réjouissent de l'adoption par le Parlement du Queensland d'une loi interdisant les déversements de déchets de dragage et saluent « une des plus grandes victoires pour la Grande Barrière de Corail ».



Ces déversements sont maintenant interdits.

Dermot O'Gorman, Directeur général du WWF Australie explique ainsi que depuis plus d'un siècle, le déversement d'énormes volumes de déchets dans les eaux de la Grande Barrière de Corail était la norme. Mais aujourd'hui, la mobilisation de nombreux acteurs pour lutter contre le déclin continu de ce patrimoine naturel mondial à travers une campagne internationale a enfin porté ses fruits pour mettre fin à ces pratiques.

« Pour chaque personne mobilisée dans le monde pour le sauvetage de Grande Barrière de Corail australienne, ce jour est un grand jour », ajoute Dermot O'Gorman, « Nous sommes parvenus à stopper le déversement de plus de 46 millions de mètres cube de déchets dans les eaux environnant la Grande Barrière

de Corail. Cela représente, symboliquement, l'équivalent de 4,6 millions de camions qui, placés les uns derrière les autres, pourraient recouvrir 3 fois le tour de l'Australie. Il s'agit d'une grande victoire démontrant une nouvelle fois le pouvoir de chacun. Nous remercions les scientifiques, les Australiens de tous âges et tous les citoyens du monde ayant contribué à cette victoire. Nous remercions également le gouvernement fédéral et le Parlement du Queensland pour leur écoute et leur action ». Le WWF Australie et AMCS remercient par ailleurs le parti national libéral d'opposition pour avoir soutenu le gouvernement pour l'adoption de cette loi.

Selon la Directrice de campagne de l'AMCS, Imogen Zethoven, « L'interdiction du déversement de déchets

fournit une base législative s'inscrivant dans la lignée d'autres étapes marquantes de la protection de la barrière comme l'établissement d'un parc marin sur la zone de la Grande Barrière de Corail, son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO et la création de zones vertes ».

En juin dernier, le gouvernement fédéral interdisait le déversement de déchets de dragage dans le parc marin de la Grande Barrière de Corail. Mais au cours des dernières années, 80 % des déversements s'effectuaient en dehors du parc, plus près des côtes. Le projet de loi du gouvernement de Queensland pour le développement d'un port responsable étend à présent cette mesure de protection à l'ensemble de la zone inscrite au Patrimoine mondial. Il restreint par ailleurs tout nouveau dragage conséquent dans les régions de Townsville, Abbot Point, Gladstone et Hay Point/Mackay.

Quelques points restent toutefois en suspens : « le dernier plan de dragage d'Abbot Point peut en effet être autorisé d'un jour à l'autre, l'interdiction promise du transbordage n'a pas encore été approuvée, la loi ne couvre pas le déversement de déchets de dragage provenant de plus petits projets comme les marinas et chaque année, près d'un million de mètres cube de déchets de dragages de maintenance sont déversés dans les eaux de la Grande Barrière », explique enfin Imogen Zethoven.

AMCS et WWF se portent volontaires pour travailler avec le gouvernement du Queensland pour réduire le volume des déversements et minimiser leur impact.

Oté

Pou pa manz la raz domin, anon vot pou “In Rényon nouvèl”

Si ni kont byin, i rèt apopré trwa sominn ziska mwa désanm pou zéléksyon, trwa sominn pou byin argardé, pou byin kalkilé, sirtou pou pa fé la kouyonad lo sis désanm. Si ni fé la kouyonad lo sis, aprésa na rogrèt nout fars é va rèt a nou zis pou manz la raz konm an 2010. Sirtou, antansyon bann kandida i fé lo ronflèr, sak néna in chaplé promèss, boudikont aprésa i dovyin sèk, aprésa i fil an zourit. Pou kosa mi di sa ?

Banna i di gran promètèr, sovan-dé-fwa i dovyin p'ti donèr. Ala, toudinkout in lis konkirant konm i di, i promèt a nou aryink 30000 anplwa, poukoué pa 20000, poukoué pa 40000 é plis minm ? Poitan lo madam i aminn la lis, sak la promèt sa, la pa promié fwa li présant a li zéléksyon, li koné koué i vé dir rotourman manivèl apré. Ousa i sar trouv larzan pou fé sa ?

An 2010 misié Didié la promèt a nou 2000 bis, Poitan nou la di, koman fé déboul 2000 kar dann shomin èk lanboutèyaz lavé déza ? Nou lavé di tousala té mantèr, vik transpor lo kar té zéré par konsèy zénéral, konsèy zénéral i okip déza kar zonn. Nou lavé minm di, misié Didié sé lo rwa lanboutèyaz, vik d'si son kominn minm li la kal la rokad. Boudikont zordi tout i vé lo tram-trin. Mézami, pou pa manz la raz domin, anon vot pou “In Rényon nouvèl”

Justin

« I diskite pa avèk in kouyon, i donn ali rézon » – in kozman pou la rout

Si ou i diskite avèk in moun sé pou fé valoir out poinn-vizé, mé si ou i koné par avans na poin arien pou fé pou amenn lo moun a z'ète dakor avèk ou, i vo myé ou i arète. Pars in bon kouyon, sé in moun la tête lé plin avèk in shaplé la kouyonis é sé in moun i pans toultan li na rézon. Lasyans ? Sa i konsèrn pa li. L'aktyalité ? li an sousyé mèm pa. Donk di ali li na rézon, va évite aou gaspiy out saliv, épi li sar bandé k'i diskite pa avèk li. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké, rant-rant, ni pé èz'ète, tazantan dakor rantre nou.